



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement

UNEP/WG.143/5
20 mars 1986

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

PLAN D'ACTION POUR LA MEDITERRANEE

Réunion conjointe des Structures focales nationales
du Plan Bleu et du Programme d'actions prioritaires

Athènes, 28-30 avril 1986

RAPPORT SUR L'ETAT D'AVANCEMENT DU
PROGRAMME D'ACTION PRIORITAIRES EN 1985

PNUE

Athènes, 1986

I INFORMATIONS DE BASE

1. La troisième réunion des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Dubrovnik, du 28 février au 4 mars 1983) a approuvé le plan de travail et le budget du Programme d'actions prioritaires pour la période 1983-1985 (PNUE/IG.43 Annexe V).
2. Du 19 au 21 novembre 1983 a eu lieu une réunion des Programmes pour les mers régionales du PNUE, de l'Unité de coordination du Plan d'action pour la Méditerranée et du PAP/CAR. Lors de cette réunion avait été ébauché un projet-chapeau relatif aux activités du PAP en 1984-1985, lequel a été approuvé par le PNUE/MTF en décembre 1983.
3. La réunion extraordinaire des Parties contractantes à la Convention de Barcelone (Athènes, 10-13 avril 1984) a approuvé les recommandations se rapportant au PAP (PNUE/IG.49/5, page 15) ainsi que son budget pour 1984-1985 (PNUE/IG.49/5 Annexe VII).
4. La réunion conjointe des Points focaux nationaux du Plan bleu et du Programme d'actions prioritaires (Athènes, 6-9 mai 1985) a discuté et pris note du rapport sur la mise en oeuvre du PAP en 1984 et dans les premiers mois de 1985 (PNUE/WG.129/8).

II MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME D' ACTIONS PRIORITAIRES EN 1985

1. Introduction

En 1985 le PAP a intensifié et développé les activités démarrées en 1983 et 1984, et a lancé celles qui avaient été prévues par le plan de travail pour 1984-1985. Le suivant a été accompli :

(a) Dans le cadre des actions prioritaires démarrées en 1984 et qui sont aujourd'hui en plein essor, ont été obtenus les premiers résultats concrets et utilisables.

(b) De nouveaux projets (Protection des sols, Gestion des déchets solides et liquides, Développement du tourisme en harmonie avec l'environnement) ainsi que deux activités spécifiques (Evaluation de l'impact sur l'environnement et Interrelations entre la côte et l'arrière-pays) ont été lancés.

(c) Les activités du PAP ont été concertées avec les autres composants du MAP (en premier lieu avec le Plan bleu, le MED POL et les activités relatives à la mise en application du Protocole sur la pollution d'origine tellurique) ainsi qu'avec des organisations et agences spécialisées des Nations Unies (OMS/EURO, UNDR0, UNCHS, ICCROM, ICOMOS, FAO et UNESCO). De même, ont été organisées plusieurs actions communes (avec l'OMS/EURO, le MEDRAP, l'UNDR0, l'UNCHS et l'ICCROM).

(d) Le PAP/CAR a amélioré et renforcé les contacts avec les Points focaux nationaux de presque tous les pays de la région, ce qui a résulté en nombre accru de pays participant aux activités en cours.

(e) De même, a été élargi et renforcé le réseau d'experts et d'institutions du PAP, ce qui était une condition pour atteindre la qualité voulue de travail et d'échanges d'expériences.

(f) Ont également été formulées des propositions concernant les projets de coopération méditerranéenne en matière d'aquaculture, de réduction des risques sismiques et de protection des sols.

(g) Dans cette période ont été organisés une conférence, deux séminaires, trois missions d'experts, sept réunions d'experts, quatre réunions ad hoc sur des sujets spécifiques, et a été produit un nombre de rapports nationaux, de rapports de synthèse et d'études de cas.

Les résultats des activités effectuées ont été disseminés à tous les Points focaux nationaux et à un grand nombre d'institutions concernées.

2. Aperçu des réalisations par action prioritaire

(a) Répertoires des institutions et experts dans le domaine des établissements humains, du tourisme et de la protection des sols

Une liste des institutions et experts a été préparée et les questionnaires remplis pour tous les pays de la région. Un projet de répertoires a été soumis pour vérification aux Points focaux nationaux à l'occasion de la Réunion de Gênes. Le Centre a déjà reçu les corrections et les suppléments de la plupart des pays et le texte final des répertoires est prêt à être imprimé.

(b) Développement des ressources en eau des îles et zones côtières isolées (participation directe de 8 pays)

Une réunion d'experts, tenue en janvier et à laquelle ont pris part des représentants de 7 pays méditerranéens et de l'OMS/EURO, a examiné et discuté les rapports d'une mission organisée en 1984, et a formulé des propositions pour l'établissement d'une coopération avec les pays participant aux phases ultérieures du projet (Ref.Doc. 1).

Suivant les conclusions de cette réunion d'experts, ont été rédigées deux études de cas (Italie - expériences en dessalement; et France - gestion des ressources en eau sur l'île de Porquerolles); ont été organisées, en collaboration avec l'OMS/EURO, trois missions d'experts (Espagne - problèmes liés à la réutilisation des eaux; Grèce - exploration des sites pour le forage et la gestion des aquifères); et a été préparé un programme pour trois missions (Chypre, Malte, Tunisie) à organiser dans la première moitié de 1986 (Ref.Doc. 1a).

Une proposition de programme pour 1986-1987 a été formulée et des travaux préparatoires pour sa mise en oeuvre ont été effectués (petites îles, grandes îles, réutilisation des eaux usées d'origine urbaine, gestion des eaux et tourisme).

Dans le cadre de cette action l'accent était mis sur le suivant:

- L'approvisionnement en eau a toujours été et il demeurera un des problèmes les plus aigus pour la majorité des petites îles méditerranéennes.
 - Les problèmes liés à l'approvisionnement en eau sont aggravés par le développement du tourisme et l'intensification des activités agricoles (utilisation des pesticides et fertilisants).
 - Vu que les connaissances existantes sur les possibilités et les techniques d'approvisionnement en eau n'ont pas entièrement été utilisées, la résolution des problèmes liés à l'approvisionnement en eau sera possible seulement à condition que les autorités nationales et les institutions concernées prêtent leur concours et fournissent une expertise professionnelle.
 - L'action devrait se concentrer sur: (i) la recherche de l'utilisation optimale des ressources en eau sur les îles; (ii) les problèmes relevant des variations saisonnières de consommation d'eau; (iii) les aspects sanitaires de l'utilisation des eaux; (iv) la réutilisation des eaux à des fins agricoles; (v) l'amélioration des méthodes traditionnelles de captage des eaux.
 - Une attention particulière doit être prêtée à l'utilisation rationnelle des technologies spécifiques (dessalement).
 - Les aspects techno-économiques de l'approvisionnement en eau des îles par des sources extérieures (à partir de la terre-ferme) devraient être étudiés en détail.
- (c) Planification intégrée et gestion des zones côtières méditerranéennes (participation directe de 12 pays)

Neuf rapports nationaux et un rapport de synthèse ont été préparés et une réunion d'experts a été organisée en février, avec la participation de 7 pays (Ref.Doc. 2). La réunion a examiné les documents présentés et a formulé des recommandations et propositions pour le suivi de l'action. Suivant les recommandations de la réunion d'experts, ont été préparés les termes de référence et a été commandée l'élaboration de plusieurs études de cas (Espagne - Costa Brava; France - Languedoc-Roussillon; Italie - Cinque Terre; Yougoslavie - Baie de Rijeka; Grèce - zone côtière d'Amvrakikos; Israël - Caesarea-Netanya; Tunisie - Sahel Nord). Chacune de ces études est consacrée à une zone côtière spécifique et prises en leur entier, elles constituent un tout thématique. Plusieurs études ont déjà été terminées en 1985, d'autres (pour des raisons financières) seront soumises au PAP/CAR dans les premiers mois de 1986. Toutes les études de cas seront présentées lors d'un séminaire prévu pour juin 1986.

Dans le cadre de cette action prioritaire ont également été prises en compte les études d'aménagement et de développement de plusieurs îles méditerranéennes, élaborées par des organisations des Nations Unies et par d'autres institutions. En outre, à l'occasion de divers séminaires et réunions, ont été effectuées des consultations et échangées des expériences, en premier lieu avec le Plan bleu.

En 1984 avait été organisée une réunion d'experts sur la méthodologie de planification. Les résultats de cette réunion ont été utilisés dans la phase ultérieure de l'action.

A été soulignée la nécessité d'étudier en détail les thèmes suivants:

- surveillance continue de l'état de l'environnement et du patrimoine historique et culturel dans les zones côtières méditerranéennes;
- études de l'afflux de la population vers les zones côtières (dépeuplement de l'arrière-pays et des îles avoisinantes);
- impact négatif de grandes villes et industries sur l'environnement;
- inexistence, dans maintes zones, de systèmes appropriés de collecte et de traitement des déchets solides et liquides;
- impact des industries situées dans les vallées des rivières sur la qualité de l'eau de mer et des rivières;
- urbanisation quasi-continue du littoral conditionnée soit par l'infrastructure existante soit par le manque d'une planification et d'un contrôle adéquats;
- érosion des sols, de la bande côtière et du fond de la mer;
- actes juridiques et leur application;
- conflits d'intérêts et conflits de compétences.

Les études de cas proposées devraient rendre possible le développement d'une méthodologie opérationnelle et peu coûteuse de planification des zones côtières. C'est pourquoi dans le choix d'études de cas la priorité a été accordée à des projets terminés.

Vu qu'il n'était pas possible d'appliquer une méthodologie unifiée dans ce domaine, a été soulignée la nécessité de discuter en détail une approche intégrée à la planification des zones côtières. Un séminaire prévu pour juin 1986 sera orienté vers les délibérations sur cette approche. Il a également été recommandé que les activités futures soient concentrées sur l'élaboration d'une méthodologie acceptable, applicable et rationnelle de planification intégrée des zones côtières, laquelle sera basée sur des méthodes contemporaines disponibles. Cette méthodologie doit être vérifiée sur des projets mineurs et on devrait organiser des cours de formation.

(d) Réhabilitation et reconstruction des établissements historiques en Méditerranée (participation directe de 14 pays)

Une réunion d'experts à laquelle ont pris part des participants de 6 pays méditerranéens, et un séminaire ayant accueilli des représentants de 12 pays, de l'ICCROM et de l'ICOMOS, ont été organisés en vue d'examiner les rapports nationaux et leur synthèse, de discuter un nombre de thèmes choisis et de proposer le suivi de l'action (Ref.Doc. 3 et 4).

Le séminaire a mis en relief le suivant: les établissements historiques requièrent une approche intégrée qui respecterait leur population, culture, coutumes traditionnels, etc.; une attention particulière doit être prêtée à de nombreux établissements historiques soi-disant "moins importants"; il est indispensable d'étudier en détail les éléments socio-économiques de la dégradation urbaine, l'utilisation mal appropriée des noyaux historiques, la surpopulation, l'utilisation inadéquate d'espace, l'inexistence ou l'insuffisance d'instruments juridiques de protection et leur application inadéquate, l'insuffisance d'échanges d'expériences, la formation appropriée, etc.

Le séminaire a formulé des propositions relatives au cadre thématique d'études de cas qui serviront de base à la phase ultérieure du projet. Ces études sont: Chypre - Nicosie, établissement historique à culture mixte; France - quartier du Panier à Marseille, quartier urbain historique de type européen (méditerranéen); Israël - Caesarea: l'évaluation de l'impact sur l'environnement dans une ville à taille moyenne; Italie - Gênes: l'analyse socio-économique du noyau historique et les résultats des activités de réhabilitation; Maroc - Fès: l'approche intégrée à un noyau historique de type arabe; Espagne - quartier de Trinidad-Perchel à Malaga, quartier d'une ville à culture mixte; Tunisie - Tunis (Hafsia, un quartier urbain) avec l'accent sur le plan intégrée de réhabilitation; et Yougoslavie - noyau historique de Split: le plan intégré de réhabilitation d'une ville européenne (méditerranéenne).

Le séminaire a recommandé que les principes suivants soient pris en compte dans la mise en application des projets de protection, reconstruction et réhabilitation des établissements historiques:

- la protection du patrimoine architectural devrait être effectuée par le truchement de la planification intégrée: socio-économique, physique et d'environnement;
- la réhabilitation et la reconstruction devraient tenir compte du fait que tout établissement historique est une entité dont la partie la plus précieuse est la population qui y vit et sa culture;
- la doctrine contemporaine exige que soient prises en compte toutes les couches historiques, tant les valeurs esthétiques et culturelles que celles présentant une importance environnementale;
- la réhabilitation et la reconstruction exigent quelquefois que l'accent soit mis sur des couches historiques particulières,

à condition qu'elles soient basées sur l'évaluation d'une aire ou d'un bâtiment donné, cette évaluation étant le résultat d'études détaillées de l'état existant, de développement historique et physique et des causes de la dégradation;

- dans la réhabilitation des établissements historiques, il est indispensable de recourir à une approche intégrée au patrimoine architectural, laquelle prenne départ de recherches et d'études pluridisciplinaires sur l'état actuel pour s'achever par l'élaboration de plans et dessins où différentes méthodes peuvent être appliquées (conservation, restauration, recomposition, reconstruction), suivant les principes respectant surtout les valeurs culturelles;
- la compatibilité du neuf et de l'ancien dans les établissements historiques peut être obtenue à condition que les structures nouvelles soient incorporées de façon adéquate dans le tissu, tout en tenant compte des valeurs naturelles.

Certaines des études de cas proposées ont été complétées en 1985 et elles seront présentées lors d'un séminaire en avril 1986. Y sera également présenté un programme d'action pour 1986-1987.

(e) Aménagement du territoire dans les zones sismiques
(participation directe de 11 pays)

Les rapports nationaux de 8 pays, un rapport de synthèse et 3 études de cas (Algérie, Italie et Yougoslavie) ont été examinés lors d'une réunion d'experts et d'un séminaire auquel ont pris part des représentants de 9 pays méditerranéens, de l'UNDRO, de l'UNCHS et de l'Unité de Coordination du PAM (Ref.Doc.5 et 6).

La réunion d'experts a souligné un nombre de problèmes et thèmes, et a recommandé en particulier:

- le lancement d'un projet de coopération méditerranéenne dans le but d'établir des échanges d'expériences sur la réduction des risques sismiques et la gestion en cas de catastrophe;
- la nécessité d'engager des recherches géosismiques détaillées comme basé d'un aménagement du territoire approprié dans les zones sismiques;
- l'aménagement du territoire doit reposer sur les méthodes de micro et macrozonation sismique;
- la nécessité de réviser et d'harmoniser les méthodes appliquées dans des projets déjà terminés;
- l'examen des possibilités de traitement automatique des conditions sismiques, de modelage des séismes et d'atténuation de leurs effets.

Le séminaire a identifié les problèmes spécifiques liés à la réduction des risques sismiques dans la région, a formulé un cadre thématique des activités futures et a recommandé un nombre d'activités à entreprendre immédiatement telles que:

- développement du cadre thématique;
- liste des institutions et projets pertinents;
- échange d'informations en vue d'établir une banque de données;
- élaboration d'un nombre d'études de cas et d'une étude de synthèse, et arrangements pour l'examen de ces études;
- examen d'initiatives possibles en matière de coopération technique, de formation des professionnels et d'échange d'informations.

Le séminaire a également mis en relief la nécessité d'établir une coopération étroite entre le PNUE, l'UNCHS, l'UNDRO et avec les autres agences et organisations y intéressées, laquelle devrait reposer sur leurs expertises et capacités spécifiques.

Sur la base des conclusions du séminaire et ayant obtenu le consentement de l'Unité de coordination du PAM, une réunion conjointe UNDRO/UNCHS/PAP a été organisée en vue de formuler une proposition de projet de coopération méditerranéenne dans ce domaine (Ref.Doc.7).

(f) Gestion des déchets solides et liquides (participation directe de 12 pays)

Au mois d'octobre a été organisée sous le patronage du PAP/CAR la Conférence sur la Pollution de la Mer Méditerranée (avec environ 100 participants). La participation de dix conférenciers a été financée par le PAP/CAR. Les documents de la Conférence sont rassemblés sous forme de Rapport final de la Conférence, lequel a été distribué à tous les Points focaux et à un grand nombre d'institutions concernées (Ref.Doc.8).

Dans la deuxième phase de l'action, ont été rédigés 7 rapports nationaux et un rapport de synthèse. Une réunion d'experts, à laquelle ont pris part des représentants de 7 pays, a été organisée conjointement avec l'OMS/EURO. La réunion a examiné les rapports nationaux et le rapport de synthèse, a formulé des conclusions et recommandations, et a proposé le suivi de l'action (Ref.Doc.9). Le suivant a été mis en relief:

- formulation des politiques nationales pour une gestion appropriée à tous les niveaux (national, régional, local);
- choix des technologies appropriées relatives au traitement et au déversement des déchets liquides;
- traitement et déversement des eaux usées industrielles;

- déchets dangereux et toxiques;
- mise en oeuvre de l'Etude d'Impact sur l'Environnement comme instrument d'une planification de la gestion des déchets en tenant compte de la salubrité de l'environnement;
- une conception technique et une implantation appropriées des émissaires sous-marins;
- des conditions appropriées de réutilisation des eaux usées après épuration;
- le contrôle insuffisant et mal approprié des effluents ainsi que de la qualité des eaux côtières dans lesquelles ils sont déversés;
- la collecte, le traitement et la décharge des déchets urbains solides et leur impact sur l'environnement;
- le choix et la standardisation des équipements pour la gestion des déchets urbains solides;
- la législation et la réglementation lesquelles ne traitent pas de la totalité des aspects de la gestion des déchets solides et liquides;
- le mauvais entretien des ouvrages et des installations;
- la formation insuffisante du personnel à tous les niveaux: responsable de prise de décisions, personnel technique et personnel d'exécution;
- le contrôle inadéquat de la gestion des déchets solides et liquides;
- un grand nombre d'installations de traitement des eaux usées fonctionnant incorrectement en raison de la conception technique inadéquate, du manque d'entretien et de la négligence de gestion.

Il a été recommandé que les problèmes ayant trait aux déchets liquides soient abordés séparément de ceux qui sont liés aux déchets solides et que la priorité soit accordée à l'échange d'expériences en matière de gestion des déchets liquides, tout particulièrement aux thèmes relatifs aux émissaires sous-marins.

Cette action prioritaire a été concertée et mise en oeuvre conjointement avec l'OMS/EURO.

- (g) Promotion de la protection des sols en tant que composante essentielle de la protection de l'environnement des zones côtières méditerranéennes (participation directe de 13 pays)

Un schéma général du projet et plusieurs rapports nationaux ont été préparés, et le PAP/CAR a effectuée des consultations initiales avec la FAD.

Les rapports nationaux de 10 pays et un rapport de synthèse ont été examinés par une réunion d'experts à laquelle ont pris part des représentants de 8 pays méditerranéens et de l'ACSAD ainsi qu'un observateur de la FAO.

La réunion a analysé l'état de l'art et les problèmes rencontrés dans ce domaine prioritaire; a recommandé la direction dans laquelle doivent être orientées les activités futures et a formulé les éléments de base d'un projet de coopération méditerranéenne en matière de protection des sols contre l'érosion provoquée par le ruissellement (Ref.Doc.10).

La réunion a particulièrement souligné le suivant:

- les phénomènes d'érosion comme cause principale de la dégradation des sols;
- la perte des terres agricoles au profit de l'utilisation non agricole comme problème aigu d'importance commune;
- la salinisation, la sodification et l'érosion côtière comme problèmes rencontrés dans la majorité des pays de la région;
- l'importance du rôle des forêts pour l'équilibre écologique.

La réunion a également suggéré que le programme proposé pour le suivi de l'action soit modifié de sorte à prévoir la préparation de 5 études de cas sur des sujets choisis d'intérêt spécial (surveillance continue des paramètres d'érosion; érosion hydrique; problèmes liés à la salinisation et la sodification, érosion marine; causes de la déforestation et remèdes à y apporter).

(h) Développement du tourisme en harmonie avec l'environnement
(participation de 10 pays)

Cette action connaît un retard dû aux réponses lentes de certains Points focaux en ce qui concerne la nomination d'experts. Le PAP/CAR a préparé un aperçu du projet et les termes de référence pour la rédaction des rapports nationaux. Jusqu'à la fin de 1985 le Centre a reçu seulement 3 rapports nationaux, les autres seront soumis dans les premiers mois de 1986. Pour la phase ultérieure de l'action sont envisagés une réunion d'experts et un séminaire sur des sujets choisis. Cette action a été harmonisée avec le calendrier du Plan Bleu.

(i) Coopération PAP-MEDRAP sur les aspects environnementaux de l'aquaculture méditerranéenne

Le PAP/CAR a établi une coopération fructueuse avec le MEDRAP et un nombre d'experts méditerranéens dans ce domaine. Les résultats de cette coopération sont les suivants:

- un document de synthèse intitulé "Ecological, Social and Economic Aspects of Coastal Aquaculture in the Mediterranean (Ref.Doc.12);

- le document "Aquaculture et planification des côtes méditerranéennes - critères environnementaux" (Ref.Doc.13);
- "Definition of Ecological Criteria for the Rational Development and Protection of Aquaculture in Mediterranean Coastal Areas" (proposal for a joint MEDRAP-UNEP/PAP project) (Ref.Doc.14);
- sur l'invitation du gouvernement maltais, une mission du MEDRAP/PAP a visité le pays avec la tâche d'examiner les possibilités de développement de l'aquaculture et de formuler des proposition s'y rapportant.

A cet exercice conjoint prennent part plusieurs pays de la Région qui ne participent pas au MEDRAP; un réseau d'experts a été établi; et en plus d'une harmonisation satisfaisante des activités des deux programmes, le PAP a contribué au concept d'aquaculture méditerranéenne par une nouvelle approche environnementale.

(j) Réseau coopératif méditerranéen en matière de sources d'énergie renouvelables

La première démarche entreprise dans le cadre de cette action prioritaire était la définition des critères de sélection des stations pilotes potentielles et d'un Centre méditerranéen d'énergie solaire. Conformément aux programmes préparés auparavant, ont été commandées plusieurs études de cas qui seront appliquées dans des stations pilotes (serres; séchage de récoltes; conversion photovoltaïque de l'énergie solaire; utilisation de l'énergie solaire pour l'irrigation; architecture solaire et son application dans le tourisme).

Ces études seront présentées lors d'un séminaire à organiser en 1986.

(k) Interrelations côte - arrière-pays

Il a été prévu que les thèmes relatifs aux interrelations côte - arrière-pays seraient incorporés dans plusieurs actions prioritaires en cours. C'est pourquoi un seul document interne a été préparé en 1985 et une étude détaillée élaborée dans le cadre de la "Planification intégrée des zones côtières".

(l) Evaluation de l'impact sur l'environnement

Plusieurs documents de base ont été préparés et une réunion ad hoc a été organisée conjointement avec l'OMS/EURO, avec la participation d'experts de 4 pays méditerranéens et de représentants de la FAO et de l'Unité de coordination du PAM (Ref.Doc.15).

Les objectifs de cette réunion étaient d'examiner les documents présentés par les participants invités et de préparer un plan de travail et un calendrier pour l'application de l'Evaluation de l'impact sur l'environnement dans le cadre des activités conjointes du PNUE/PAP et de l'OMS/EURO.

La réunion a proposé de faire démarrer l'activité par l'établissement d'un réseau de points de contact nationaux pour l'EIA,

d'entreprendre une analyse des problèmes dans ce domaine par le biais d'un questionnaire, et d'ébaucher les lignes directrices pour l'application de l'EIA dans le cadre de certaines actions prioritaires en cours.

(m) Appui au PAP

Le suivant a été fait en tant qu'appui aux activités du PAP:

- publication et distribution des 4 bulletins en français et anglais à environ 350 adresses, et négociations relatives à la traduction et publication du bulletin en arabe;
- en plus des rapports réguliers au MTF, du rapport sur l'état d'avancement du PAP et des propositions de programmes à soumettre à la Réunion conjointe des Points focaux nationaux du PAP et du PB et pour la Réunion des Parties Contractantes à Gênes, ont été préparés les documents de base sur les activités en matière d'EIA et d'interrelations côte - arrière-pays.

III Contacts, coordination, résultats

(a) La PAP/CAR a continué à maintenir des contacts intensifs avec les Points focaux nationaux, l'Unité de coordination du PAM, le Plan bleu et le MED POL. Ont été organisées trois réunions avec l'OMS, trois consultations avec l'UNDRO et l'UNCHS et plusieurs réunions avec la FAO, le MEDRAP, l'ACSAD, l'UNESCO et l'OMT.

Les représentants des Points focaux nationaux de 5 pays ont rendu visite au Centre pour se familiariser avec son organisation et travail.

(b) Participation des Parties contractantes aux actions prioritaires

Dans le programme du PAP pour 1985 ont été prévues 7 actions qui requièrent la directe participation des Parties contractantes. Par rapport à la situation en 1984, le nombre des pays participants a considérablement augmenté en 1985. Toutefois, il reste encore 2-3 pays avec lesquels il faudrait faire des contacts supplémentaires afin d'assurer leur participation la plus active possible.

(c) Résultats

Les résultats issus des actions prioritaires sont contenus dans les documents de référence, cités dans l'Annexe I au présent rapport.

(d) Problèmes liés à la mise en oeuvre du Programme dans la période qui vient

Les problèmes liés à la mise en oeuvre du Programme dans les années qui viennent sont présentés et expliqués dans un document particulier (PNUE/WG.143/6).

ANNEXE I
LISTE DES DOCUMENTS DE REFERENCE

- Ref.Doc. 1 Notes sur la réunion d'experts concernant le développement des ressources en eau des îles et zones côtières isolées.
- Ref.Doc. 1a Informations sur les missions dans les différents pays concernant les ressources en eau.
- Ref.Doc. 2 Notes sur la réunion d'experts concernant la planification intégrée des zones côtières méditerranéennes.
- Ref.Doc. 3 Notes sur la réunion d'experts concernant la réhabilitation et la reconstruction des établissements historiques méditerranéens.
- Ref.Doc. 4 Rapport du séminaire sur la réhabilitation et la reconstruction des établissements historiques méditerranéens.
- Ref.Doc. 5 Notes sur la réunion d'experts concernant l'aménagement du territoire dans les zones sismiques.
- Ref.Doc. 6 Rapport du séminaire sur l'aménagement du territoire dans les zones sismiques.
- Ref.Doc. 7 Report of the working meeting of UNCHS, UNDR0 and PAP representatives on a co-operative programme for seismic risk reduction in the Mediterranean Region.
- Ref.Doc. 8 Conference on the Pollution of the Mediterranean Sea - Pre-Conference Proceedings.
- Ref.Doc. 9 Notes sur la réunion conjointe d'experts du PAP/CAR et de l'OMS/EURO concernant la gestion des déchets solides et liquides - collecte, traitement et dépôt en Méditerranée.
- Ref.Doc.10 Notes sur la réunion de travail d'experts concernant l'action prioritaire intitulée "Promotion de la protection des sols en tant que composante essentielle de la protection de l'environnement des zones côtières méditerranéennes.
- Ref.Doc.11 Développement du tourisme en harmonie avec l'environnement - aperçu du projet.
- Ref.Doc.12 Ecological, Social and Economic Aspects of Coastal Aquaculture in the Mediterranean Region (a synthesis document).

- Ref.Doc.13 Aquaculture and Planning of Coastal Zones in the
Mediterranean - Environmental Criteria.
- Ref.Doc.14 Definition of Ecological Criteria for the Rational
Development and Protection of Aquaculture in
Mediterranean Coastal Areas (draft proposal for a
joint MEDRAP/UNEP-PAP project).
- Ref.Doc.15 Notes of the UNEP/PAP-WHO/EURO ad hoc meeting on the
Environmental Impact Assessment.